NOTE DE SYNTHESE

RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

CCAS DE FECHAIN

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation pour le CCAS de FECHAIN. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

PARTIE 1 : Le cadre général du compte administratif

Pour mémoire, le compte administratif :

- Est établi en fin d'exercice par le Président du CCAS,
- Est le bilan financier du CCAS.
- Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- Rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- Se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante du CCAS,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine du CCAS.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

PARTIE 2 : Compte administratif du CCAS

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement	**2 953.07 €**
Dépenses de fonctionnement	**2 176.82 €**

1.2 Analyse Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services notamment :

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)
   Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux cotisations, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, à l'alimentation, aux taxes foncières …
   Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 560.37 €.

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)
   Aucune dépense de personnel

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)
   Ce chapitre regroupe les aides, les bons alimentaires…
   Ces charges s'élèvent à 1 616.45 €.

RECAPITULATIF DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Montant
011 – Charges à caractère général	560.37 €
012 – Charges de personnel	0.00 €
65- Autres charges de Gestion Courante	1 616.45 €
Total	2 176.82 €

1.3 Analyse Les Recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Les produits des services
- Les autres produits
- les produits exceptionnels

1) Les produits des services (chapitre 70) proviennent principalement des concessions funéraires et s'élèvent à 70 €

2) Les autres produits (chapitre 75) proviennent principalement des baux et s'élèvent à 2 883.07 €

3) les produits exceptionnels (chapitre 77) proviennent principalement :

- de dons
- de la subvention de la commune

Ce chapitre s'élève à 3 181.21 €

RECAPITULATIF DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Montant
70 – Produits des services	70.00 €
75 – Autres produits	2 883.07 €
77 – Produits exceptionnels	3 181.21 €
Total :	**2 953.07 €**

II) La section d'investissement

1 / Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du CCAS à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Depuis de nombreuses années, aucunes dépenses et recettes sont réalisées en investissement.